

saint-pardoux-soutiers

Une box médicale va être installée

Beaucoup de sujets ont été abordés par le maire Johann Baranger et son équipe lors du conseil municipal du 8 septembre à Saint-Pardoux-Soutiers, avec en point d'orgue la décision de l'installation d'une box médicale.

Les accès aux soins médicaux sont de plus en plus difficiles et la pénurie de médecins généralistes, dont ici la moitié a plus de 60 ans, accentue encore plus ce constat. Le cabinet médical autonome breveté, équipé d'une borne de télé-médecine avec des dispositifs connectés, est une solution intéressante pour répondre aux besoins. Relié à un réseau de médecins généralistes, pour les consultations médicales classiques, ce dispositif doté de matériel médical (tensiomètre, otoscope, thermomètre...) permettra de répondre aux besoins des consultations immédiates.

L'organisme « La Box médicale » a repris contact avec la commune au printemps, car l'entreprise venait d'être sélectionnée par un projet d'innova-

tion et devait proposer une commune partenaire par département. La Box Médicale a souhaité mettre en œuvre ce projet avec la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, premier contact qu'elle avait eu dans le département. Pour la réalisation de ce programme, la commune s'engagera à mettre à disposition un lieu d'implantation, d'effectuer les travaux de nivellement avec une dalle intégrant l'accès PMR (personne à mobilité réduite) et une arrivée électrique pour la pose de la box médicale. La commune s'engagera également à prendre en charge le transport, les consommations électriques, Internet et un ménage quotidien en semaine pendant quatre ans.

Ventes de logements. Mise en vente des logements aux 26 et 28 Pré de la Cure, après diagnostic (DPE), estimés entre 70.000 et 85.000 €.

Lotissements « La Vallée ». Les travaux de viabilisation des terrains seront achevés début novembre pour lancer la commercialisation, les prix de vente sont fixés à 49 € TTC le m².